



Municipalité de
Scott

Toujours en mouvement depuis 1895!

2026

RAPPORT DU

MAIRE

LE MOT DU MAIRE

L'année 2025 aura été une année de transition, de consolidation et de préparation pour l'avenir de notre municipalité.

Au cours de cette année, le conseil municipal a poursuivi et/ou finalisé plusieurs dossiers importants déjà amorcés, notamment la réfection de la 2e Rue, la vidange des boues, les études liées au PRAFI ainsi que les études de faisabilité pour les projets de terrain de baseball et de patinoire couverte. Nous avons également procédé à l'acquisition d'un tracteur destiné aux travaux des loisirs et aménagé de nouveaux terrains de beach-volley, contribuant ainsi à bonifier notre offre récréative.

L'année 2025 a aussi permis de jeter les bases d'une restructuration financière qui s'est amorcée plus concrètement en 2026. Cette réflexion vise à assurer une gestion responsable, durable et adaptée aux réalités futures de notre municipalité.

Cette année aura également marqué un important tournant sur le plan politique et organisationnel. Je tiens d'ailleurs à souligner et remercier les membres du conseil municipal en fonction au cours de l'année 2025 pour leur engagement et leur contribution à la réalisation des projets et dossiers qui ont façonné cette période.



L'entrée en fonction d'une nouvelle direction générale, le début de mon premier mandat ainsi que l'arrivée de trois conseillers municipaux au sein du conseil ont insufflé une nouvelle dynamique et ont mené à un travail collectif de réflexion sur la culture organisationnelle, incluant la mise à jour de notre mission, de notre vision d'avenir et de nos valeurs. Ces fondements guideront les décisions et les orientations des prochaines années.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal, les employés municipaux ainsi que l'ensemble des citoyens pour leur engagement et leur confiance.

LE BILAN FINANCIER 2025

⊕ TOTAL DES REVENUS

6 940 456 \$

⊖ TOTAL DES DÉPENSES

6 476 247 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lachance Parent CPA Inc. a effectué l'audit des états financiers qui comprend l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

présentant un **surplus** de fonctionnement à des fins fiscales de

464 209 \$

* RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Maire : 29 319 \$
Promaire : 16 419 \$
Conseillers : 41 045 \$

AUTRES FAITS SAILLANTS

Excédents non affectés (surplus libre) | 1 358 688 \$

Réserve - Boues (Règlement #376) | 84 387 \$

Réserve - Égouts et Aqueduc (Règlement #468) | 30 000 \$

Réserve - Élections | 10 000 \$

2025 EN CHIFFRES

115

RÉSOLUTIONS

12

SÉANCES
ORDINAIRES

3

SÉANCES
EXTRA-
ORDINAIRES

14

ADOPTIONS
DE
RÉGLEMENTS

L'année 2025 se termine avec un excédent de fonctionnement. Il est toutefois important de préciser qu'un excédent ne signifie pas nécessairement que la municipalité dispose d'importantes sommes d'argent disponibles dans ses comptes bancaires.

Un excédent de fonctionnement représente un résultat comptable positif entre les revenus et les dépenses de l'année. Malgré ce résultat, la municipalité dispose actuellement de peu de liquidités, de faibles réserves financières et doit composer avec des obligations financières importantes.

C'est pourquoi une restructuration financière a été amorcée afin de rétablir progressivement des bases financières plus solides, d'augmenter les liquidités disponibles et d'assurer une gestion durable pour les années à venir.



NOTRE PLAN

D'AVENIR

LES GRANDS DOSSIERS DE 2026

L'année 2026 s'annonce déterminante pour l'avenir de notre municipalité et plusieurs dossiers retiendront particulièrement notre attention.

Parmi ceux-ci, le dossier du site de l'ancienne église occupera une place importante. Ce site fait partie de notre histoire et demeure un lieu emblématique pour plusieurs citoyens. Toutefois, les coûts liés à sa conservation sont devenus trop importants pour les capacités financières de la municipalité. Dans ce contexte, notre volonté n'est pas simplement de vendre un immeuble, mais plutôt de trouver un projet porteur qui permettra de valoriser durablement et positivement ce site important pour notre communauté.

Les nouvelles cartes de zones inondables représenteront également un enjeu majeur en 2026. L'ampleur des zones désormais touchées ainsi que les nouvelles restrictions imposées soulèvent de nombreuses préoccupations, autant pour les citoyens que pour la municipalité. Comme plusieurs élus de la région, je considère que certaines mesures auront des impacts importants sur notre développement et notre réalité locale. Des démarches sont en cours auprès des ministères concernés afin de demander une révision de ces cartes, et je continuerai de suivre ce dossier de très près afin de défendre les intérêts de notre communauté.

Malgré les défis à venir, nous poursuivrons notre travail avec rigueur, transparence et détermination afin de préparer un avenir durable et réaliste pour notre municipalité.



Municipalité de
Scott

1070, route du Président-Kennedy,
Scott (Québec) G0S 3G0
418-387-2037
info@municipalitescott.com